

1 confirmera les volumes retenus à la suite de l'analyse des demandes reçues et de leur
2 impact sur le réseau de transport. Pour les hivers suivants, la contribution attendue est
3 maintenue à 1 000 MW.

Interventions en gestion de la demande en puissance

4 Par rapport au Plan, la contribution prévue des interventions en gestion de la demande en
5 puissance est en hausse, de près de 200 MW pour l'hiver 2018-2019 jusqu'à plus de
6 300 MW à l'hiver 2025-2026. Le potentiel de ces interventions atteint ainsi plus de 600 MW à
7 la fin de l'horizon du Plan. Cette hausse s'explique principalement par le programme GDP
8 Affaires, auquel s'ajoute l'adhésion prévue aux programmes de gestion de la demande en
9 puissance des clients du programme Conversion à l'électricité et des centres de données.

**TABLEAU 8 :
CONTRIBUTION DES INTERVENTIONS EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
À LA RÉDUCTION DES BESOINS DE PUISSANCE**

En MW	2017- 2018	2025- 2026
Électricité interruptible	900	1 000
Biénergie résidentielle et chauffe-eau à trois éléments	560	500
Interventions en gestion de la demande en puissance	270	620
Impact en puissance des interventions en économie d'énergie	1 880	2 950
Total	3 610	5 070

Régie de l'énergie
DOSSIER:
R. 2011.2014
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
08/12/2014
Date:
E-05-0010
Pièces n°:

10 Pour le marché résidentiel, le Distributeur envisage toujours de poursuivre des démarches,
11 notamment auprès de la Direction de la santé publique du Québec, afin d'élaborer un plan
12 d'actions qui lui permettrait de déployer le programme de *Charges interruptibles*
13 *résidentielles – Chauffe-eau*.

14 En 2018, le Distributeur mettra l'accent sur les projets relatifs aux charges interruptibles
15 résidentielles de chauffage et différents projets pilotes se poursuivront ou seront mis en
16 place. Le Distributeur est aussi engagé dans le développement d'options de tarification
17 dynamique à l'intention notamment de la clientèle résidentielle. Il devra s'assurer de la
18 cohérence de cette nouvelle offre tarifaire avec les autres mesures et programmes de
19 gestion de la demande en puissance existants.

Projet pilote de biénergie interruptible

20 Le projet se termine cet automne au terme d'une année de mesurage. Le Distributeur doit
21 réaliser un sondage auprès des participants.

Projet pilote Mesures comportementales avec chauffage d'appoint non électrique

22 Le Distributeur a testé une approche commerciale de gestion de la demande en puissance
23 résidentielle ciblant les mesures comportementales avec des participants possédant un
24 système de chauffage d'appoint non-électrique. Le projet visait à évaluer l'effacement des

- 1 participants résultant de mesures de leur choix, lorsque demandé par le Distributeur.
2 L'analyse des résultats et le sondage seront complétés au cours de l'hiver.

Projet pilote de Charges interruptibles résidentielles – Chauffage central

- 3 Le déploiement du projet pilote devait débuter à l'hiver 2017-2018. Le Distributeur rencontre
4 toutefois certaines difficultés à mettre les processus informatiques en place, en raison de
5 normes de sécurité informatique. Conséquemment, le Distributeur n'est pas en mesure de
6 préciser si le projet sera réalisé au moment prévu.

Projet de démonstration de Charges interruptibles résidentielles – Chauffage à plinthes

- 7 Le projet de démonstration se poursuit à l'hiver 2017-2018. Certaines mesures d'économie
8 d'énergie, tels que des détecteurs d'occupation, seront installées chez les participants afin
9 d'en évaluer le gain énergétique.

Autres technologies et projets de démonstration

- 10 Le Distributeur reste à l'affût de la recherche et des expériences permettant de mieux
11 comprendre les microréseaux, leur impact sur son réseau, de même que sur le
12 comportement des clients face à ces nouveaux modes de consommation d'énergie. Des
13 projets pilotes en ce sens pourraient être déployés dans le futur.

- 14 Dans ce contexte, le projet de démonstration des maisons intelligentes situé à Shawinigan
15 vise à réaliser des essais adaptés aux réalités du Québec, en testant l'ensemble des
16 nouvelles technologies comme l'énergie solaire, les thermostats intelligents et le
17 branchement de la voiture électrique pour les échanges d'énergie.

- 18 Par ailleurs, une maison à haute performance énergétique sera présentée à Dezhou en
19 Chine en juin 2018 dans le cadre d'une compétition internationale regroupant une dizaine de
20 pays. Cette association avec le milieu universitaire québécois a pour but de favoriser
21 l'émulation et l'expérimentation de technologies innovantes dans les domaines de la
22 domotique, de l'efficacité énergétique et de l'économie de partage.

3.3.2. Contribution des marchés de court terme

- 23 Les marchés de court terme permettent au Distributeur de combler des besoins résiduels en
24 puissance et d'équilibrer son bilan avant le début de chaque hiver, et ce, de manière à
25 assurer le respect du critère de fiabilité en puissance du NPCC.

- 26 À des fins de planification, l'évaluation de la contribution des marchés de court terme prend
27 en considération la marge de manœuvre dont dispose la zone d'équilibrage du Québec et les
28 approvisionnements potentiels en provenance des marchés voisins. Cette marge de
29 manœuvre est établie en tenant compte des éléments suivants :

- 30 • la présence d'un marché de puissance ;
- 31 • la capacité effective des interconnexions pour acheminer la puissance ;